

DEMARCHE QUALITE INTERACTIF

INTERACTIF a initié une démarche qualité en interne pour s'interroger sur l'ensemble du processus de réalisation de ses actions : analyse des besoins et adéquation de l'offre aux attentes des commanditaires et bénéficiaires, conception et animation des formations, accueil et suivi des stagiaires, évaluation des actions conduites et de leurs effets... afin d'améliorer ses pratiques sur le plan pédagogique, administratif, commercial, organisationnel...

Cette démarche nous permet de revisiter nos pratiques et de renforcer le dialogue avec nos interlocuteurs (formateurs, donneur d'ordre et stagiaires) autour d'une culture partagée.

La démarche qualité vise notamment à :

- ✓ renforcer notre degré de professionnalisme
- ✓ favoriser le dialogue avec nos interlocuteurs : INTERACTIF recueille et traite toutes les informations relatives à la façon dont les différents acteurs des formations que nous dispensons (commanditaires, stagiaires, responsables hiérarchiques, OPCO, financeurs publics...) perçoivent les fonctions suivantes:
 - la diffusion
 - le contenu des programmes
 - la personnalisation
 - les moyens et méthodes pédagogiques
 - les évaluations
 - la tarification
- ✓ améliorer la lisibilité et l'accessibilité des formations auprès de l'ensemble des actifs, dirigeants, indépendants, salariés ou demandeurs d'emploi.
- ✓ sécuriser les parcours professionnel, qu'ils soient individuels ou collectifs.

INTERACTIF transmet aux parties prenantes toutes les informations requises pour qu'elles puissent prendre connaissance de nos objectifs généraux. L'équipe pédagogique négocie les objectifs avec les différents intervenants, construit et personnalise le programme, renouvelle régulièrement ses modalités pédagogiques et prend conscience des réalités de l'entreprise pour laquelle les formations seront dispensées.

Les commanditaires et les financeurs contrôlent la pertinence générale de notre offre de formation, sa cohérence et son efficacité pédagogique, les résultats obtenus et les mesures d'accompagnement.

Tous les documents nécessaires à l'identification précise des objectifs de nos formations et leur adaptation au public formé sont disponibles sur notre site www.interactif.eu.

- ✓ Programme détaillé de l'ensemble de notre offre, exprimé compétences professionnelles visées
- ✓ Descriptif des modalités de personnalisation d'accès à la formation
- ✓ Adaptation des modalités pédagogiques
- ✓ Positionnement du stagiaire à l'entrée en formation et descriptif des procédures d'évaluation
- ✓ Règlement intérieur et conditions générales de vente

Interactif est référencé par DATADOCK depuis le 2 mars 2017. Les critères Qualité sont rappelés dans notre Charte interne que signent tous nos prestataires et formateurs :

Les six critères Qualité de notre CHARTE interne

Conforme au décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue

1. L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé

Chacune de nos formations est décrite au regard d'un cahier des charges précisant : les objectifs de la formation, le public ciblé, les contenus, la durée, les modalités de travail, les compétences visées en fin de formation et les modalités d'évaluation. Les attentes et besoins des publics accueillis sont constamment pris en compte, tout au long d'une formation.

2. L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires

Les prérequis sont systématiquement précisés et vérifiés. Un entretien préalable et/ou un questionnaire est réalisé afin de recueillir les attentes exactes des participants.

Dans le cadre de formations intra-entreprises, avant chaque formation, le responsable pédagogique s'entretient avec le commanditaire afin de bâtir le parcours de formation le plus adapté aux stagiaires en prenant compte leurs pratiques professionnelles ainsi que leurs attentes spécifiques. Un calendrier personnalisé des sessions de formation est conçu conjointement afin de respecter au mieux leur organisation. Ces étapes permettent de valider la pertinence du projet de formation et la prise en considération de la stratégie globale du donneur d'ordre en termes de formations.

Dans le cas de formations inter-entreprises, des questionnaires d'évaluation des pratiques professionnelles et d'évaluation des besoins en formation peuvent être transmis aux futurs stagiaires. Via l'analyse de ces questionnaires, INTERACTIF propose un processus de positionnement en lien avec la fonction de chacun des stagiaires. C'est ainsi, qu'il peut être demandé dans certains cas aux stagiaires de préparer des cas concrets de situations professionnelles rencontrées afin de les traiter au moment de la formation.

3. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation

Les moyens pédagogiques nécessaires sont mis en place (supports variés, documents fournis, démarche pédagogique diversifiée). Le nombre de stagiaires volontairement réduit avec un maximum de 12 par session. Les lieux de formation sont choisis pour la qualité de travail qu'ils permettent et leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

4. La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations

Nos formateurs sont qualifiés et ont une expérience très riche dans les secteurs d'activités qui intéressent les stagiaires. Ils sont en veille permanente, se forment et assistent régulièrement à des conférences, congrès, salons qui leur permettent d'anticiper les évolutions du ou des secteurs d'activités d'intérêts et de répondre ainsi de la façon la plus pointue aux besoins de nos stagiaires. Régulièrement, ils sont amenés à suivre des formations leur permettant de mettre à jour leur pratique et compétences professionnelles.

5. Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus

Chaque action de formation présente le ou les objectifs pédagogiques, la compétence visée, le programme, les prérequis, le public visé, la durée et l'effectif. Une convention (ou un contrat) de formation est systématiquement établie et acceptée entre les participants ou leur représentant et INTERACTIF, précisant l'engagement et la responsabilité de chacun

6. La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires

Au terme de chaque formation, des évaluations sont organisées afin de vérifier les compétences travaillées et les résultats obtenus. Une attestation de fin de formation est attribuée aux stagiaires qui ont validés leur acquisition. Une évaluation générale de la formation est également réalisée à chaud sous forme de questionnaire à choix multiples et d'un bilan oral et une autre à froid permettant de mesurer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles est conduite entre 3 et 6 mois après la formation. Toutes les données collectées sont traitées et analysées afin d'identifier tous les axes d'améliorations que nous pourrions mettre en œuvre pour adapter ou modifier nos formations futures.

INTERACTIF se porte garant du bon déroulement de la prestation et du respect des critères Qualité. Les consultants et formateurs s'engagent à respecter notre démarche et notre méthodologie.